

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

---

## ProWater Wasserklar Intensive

---

---

### ***RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** ProWater Wasserklar Intensive  
**Code du produit** Aucun(e).

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance/du mélange** Pas d'information disponible.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Identification de la société/entreprise** CHEMIA BRUGG AG  
Aarauerstrasse 51  
5200 Brugg  
Telefon: 056 460 62 60 (08-17 Uhr)  
E-Mail: info@chemia.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** 145 (Toxikologisches Zentrum)

**Date d'émission** 01.07.2019

**Version** 19.07

---

### ***RUBRIQUE 2: Identification des dangers***

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** Danger pour le milieu aquatique, Aigu, Catégorie 1, H400  
Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1, H410

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre,

## 2.2. Éléments d'étiquetage

voir section 16.



<b>Mention d'avertissement</b>	Attention
<b>Mentions de danger</b>	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P391: Recueillir le produit répandu. P501: Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.
<b>Informations supplémentaires</b>	Aucun(e).
<b>Identificateur de produit</b>	Aucun(e).
<b>2.3. Autres dangers</b>	Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Copolymère d'épichlorhydrine-diméthylamine	10% - 25%	Acute Tox. 4 H302, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410	No.-CAS: 25988-97-0

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion. Appeler un médecin dans les cas graves.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Appeler un médecin dans les cas graves. Consulter un médecin si nécessaire.
<b>4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	Inconfort non spécifique. Consulter un médecin en cas de malaise. Aucun à notre connaissance.
<b>4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	Aucun(e) à notre connaissance.

---

## ***RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie***

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial pour la protection des intervenants** Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.

**Méthodes particulières d'intervention** Pas de précautions spéciales.

---

## ***RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle***

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

**Conseils pour les secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Ventiler la zone.

**6.2. Précautions pour la** Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un

<b>protection de l'environnement</b>	cours d'eau ou un système de drainage. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. agglomérant universel, sable, kieselgur, vermiculite).
<b>6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
<b>6.4. Référence à d'autres sections</b>	Voir chapitre 8 et 13.

---

## ***RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage***

<b>7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
<b>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
<b>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Pas d'information disponible.

---

## ***RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle***

### **8.1. Paramètres de contrôle**

<b>Limite(s) d'exposition</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
-------------------------------	--

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
--	--

#### **Protection individuelle**

<i>Protection respiratoire</i>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
--------------------------------	--

<i>Protection des mains</i>	Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Gants en PVC ou autre matière plastique.
-----------------------------	--

<i>Protection des yeux</i>	Éviter le contact avec les yeux.
----------------------------	----------------------------------

<i>Protection de la peau et du corps</i>	Pas de précautions spéciales.
--	-------------------------------

<i>Risques thermiques</i>	Pas de précautions spéciales.
---------------------------	-------------------------------

<b>Contrôle d'exposition de l'environnement</b>	S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.
---	---

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Bleu.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	5.7
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	0°C
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	100°C
<b>Point d'éclair:</b>	Non déterminé.
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites d'explosivité:</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	23hPa
<b>Densité gazeuse:</b>	Non déterminé.
<b>Densité relative:</b>	1.044g/cm <sup>3</sup>
<b>Hydrosolubilité:</b>	vollständig mischbar
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité:</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés explosives:</b>	non dangereux(se)
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucun(e)

### **9.2. Autres informations**

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Pas de décomposition en utilisation conforme.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Non demandé.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Aucun(e).
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun sous utilisation appropriée.

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	Donnée non disponible.
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Aucun(e).
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

<b>12.1. Toxicité</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Difficilement biodégradable.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Le produit peut s'accumuler dans les organismes.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Pas d'information disponible.
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer comme le produit non utilisé. Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux.

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>ADR/RID</b>	UN 3082. Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Copolymère d'épichlorhydrine-diméthylamine). Classe 9. Groupe d'emballage III. Étiquettes ADR/RID 9+ENV. Dangereux pour l'environnement: Oui Code de classement M6. Numéro d'identification du danger 90. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. Code de restriction en tunnels –
<b>IMDG</b>	UN 3082. Nom d'expédition des Nations unies: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epichlorohydrin-diméthylamine-copolymer). Classe 9. Groupe d'emballage III. Étiquettes IMDG 9+ENV. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. No EMS F-A, S-F. Polluant marin: Oui.
<b>IATA</b>	UN 3082. Nom d'expédition des Nations unies: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epichlorohydrin-diméthylamine-copolymer). Classe 9. Groupe d'emballage III. Étiquettes IATA 9+ENV. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964 (450 L). Instruction d'emballage (LQ): Y964 (30 kg G). Instructions de conditionnement (avion cargo): 964 (450 L).

**Navigation fluviale ADN**

UN 3082.  
Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Copolymère d'épichlorhydrine-diméthylamine).  
Classe 9.  
Groupe d'emballage III.  
Étiquettes ADN 9+ENV.  
Code de classement M6.  
Quantité limitée 5 L.  
Quantité exceptée E1.

**Autres Informations**

Aucun(e).

---

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires**

Aucun(e).

**Copolymère d'épichlorhydrine-diméthylamine (CAS 25988-97-0)**

EU - Biocides (2007/565/EC) - Substances and Product-Types Not to Be Included in Annexes I, IA and IB to Directive 98/8/EC

Product type: 12 (polymer, listed under Polymer of N-Methylmethanamine (Einecs 204-697-4 with (chloromethyl)oxirane (Einecs 203-439-8)/Polymeric quaternary ammonium chloride)

EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances

859 Product type 2, 11 (Polymer)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Non demandé.

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Signification des abréviations et acronymes utilisés**

Aucun(e).

**Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3**

H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.